

## **Bilan du concours chercheurs 2011**

P. Dehornoy, INSMI-CNRS

Un total de 28 postes de chercheur ont été ouverts au recrutement en section 01 (mathématiques et applications), faisant l'objet de huit concours, soit

- un concours pour 9 postes de DR2 non profilés,
- un concours pour 2 postes de CR1 non profilés,
- un concours pour 9 postes de CR2 non profilés,
- un concours pour 4 postes de CR2 profilés "interactions des mathématiques en relation avec d'autres disciplines",
- quatre concours pour chacun 1 poste d'échange destiné à être affecté dans un de leurs laboratoires respectifs par l'INP (physique), l'INS2I (informatique), l'INSIS (ingénierie), et l'INEE (écologie), ce dernier concours profilé "modélisation numérique du vivant et/ou de l'environnement (dynamique de la biodiversité)" avec affectation dans un laboratoire de Montpellier.

Par ailleurs, trois concours d'autres sections prévoyaient une affectation par l'INSMI dans un de ses laboratoires, soit

- un concours en section 02 (théories physiques, méthodes, modèles, et applications) pour 1 poste de CR2 profilé "interface physique-mathématiques",
- un concours en section 04 (atomes et molécules, optique et lasers, plasmas chauds) pour 1 poste de CR2 profilé "thématique ITER",
- un concours en section 07 (sciences et technologies de l'information) pour 1 poste de CR2 non profilé.

### **Sélection des candidats**

Après avoir procédé, pour les concours CR, à une audition des candidats recevables, les sections du Comité National de la Recherche Scientifique (CoNRS) ont constitué pour chacun des concours une liste ordonnée de candidats déclarés admissibles. A cette étape, deux des concours ont été déclarés infructueux, à savoir le concours de la section 01 pour deux postes de CR1, et le concours de la section 04 pour un poste de CR2 profilé "thématique ITER".

Un second jury, dit d'admission, a constitué la liste des candidats admis en se basant sur les listes d'admissibles. Les jurys d'admission ont tous suivi les classements du CoNRS concernant les mathématiques.

Tenant notamment compte des concours infructueux (mais sans que cela procède d'une démarche automatique), la direction du CNRS a accordé deux postes supplémentaires de CR2 à l'INSMI, ce qui a permis de recruter les candidates classées premières de la liste complémentaire du concours CR2 section 01 non profilé et du concours CR2 section 02 profilé "interface physique-mathématiques".

### **Affectations des chercheurs entrants**

Globalement, 28 chercheurs ont été lauréats du concours 2011 avec vocation à

être affectés dans un laboratoire de l'INSMI. Parmi ceux-ci, 21 sont des chercheurs nouveaux au CNRS (2 au niveau DR2, et 19 au niveau CR2), et 7 sont des chargés de recherche promus directeurs. Les deux DR2 recrutés à l'extérieur du CNRS sont issus, pour l'une, d'une université étrangère (USA), et pour l'autre, d'un poste de maître de conférence dans une université française.

Même si les résultats globaux restent éloignés de la parité, on pourra noter que, parmi les 28 lauréats du concours, 7 (soit 25%) sont des femmes, avec 3 sur 9 au niveau DR et 4 sur 19 au niveau CR.

Comme en 2010, l'affectation des chercheurs entrants a été préparée par une phase de concertation entre la direction de l'INSMI, les chercheurs, et les directeurs d'unité durant la période séparant la diffusion des listes d'admissibilité (mi-avril) et les jurys d'admission (mi-juin). Les propositions de la direction tiennent compte de trois facteurs principaux : vœux et projets individuels des candidats, politiques des laboratoires, et mission d'animation de l'INSMI vis-à-vis du réseau national des laboratoires, cette dernière impliquant d'une part une répartition géographique raisonnée avec un équilibre Paris-province et l'irrigation d'un grand nombre de laboratoires et, d'autre part, une mobilité au recrutement CR et au passage CR-DR. Les discussions avec les candidats ont montré que ces principes de mobilité sont désormais bien connus et acceptés dans la communauté mathématique, même si, au cas par cas, des difficultés liées aux contraintes individuelles peuvent subsister, notamment en ce qui concerne un éloignement de la région parisienne. La direction de l'INSMI remercie les chercheurs et les directeurs d'unité qui ont participé de façon constructive à ces discussions.

Au total, la répartition géographique des 28 lauréats 2011 est de 5 DR et 8 CR pour la région parisienne (dont 1 DR et 5 CR pour Paris intra muros) et de 4 DR et 9 CR pour la province — soit, globalement, un équilibre Paris-province. On peut noter que 25 laboratoires de l'INSMI se voient affecter au moins un chercheur en 2011, nombre passant à 34 si on cumule 2010 et 2011 — ce qui signifie qu'il n'existe que 11 laboratoires CNRS de mathématiques qui n'ont pas eu de chercheur affecté au cours des deux dernières années. Ces chiffres ne sont pas le signe d'une volonté de saupoudrage, mais une constatation a posteriori des besoins des laboratoires et des possibilités d'affectation.

## **Perspectives 2012**

Les cadrages budgétaires pour 2012 ne sont pas encore faits. Les priorités de l'INSMI seront, au niveau CR2, le maintien d'un concours blanc suffisant, d'un concours "interactions" sur des thématiques pluridisciplinaires, et de postes d'échange avec d'autres sections du Comité National, et, aux niveaux CR1 et DR2, la possibilité de recrutements externes. Le maintien d'un flux important de CR passant professeurs dans des universités est un enjeu stratégique.

Concernant les affectations, en particulier les questions de mobilité, il est naturellement malaisé de convaincre les chercheurs d'infléchir leurs vœux a

posteriori. Comme en 2011, nous demanderons à chaque candidat d'avoir réfléchi à ***au moins deux affectations dont l'une au moins située hors de la région parisienne.***

### **Cas particulier du concours DR2**

Nous souhaitons insister sur le fait que, à la différence des promotions CR2-CR1 ou DR2-DR1-DR0, l'accession au niveau DR2 est un concours de recrutement et qu'il doit être traité comme tel. De même qu'une candidature PR à l'université, une candidature DR au CNRS doit s'accompagner d'un projet de recherche et d'insertion dans un laboratoire qui ne soit pas seulement la poursuite de l'activité antérieure. Comme pour les PR, une mobilité est attendue pour les recrutements DR. Par ailleurs, la direction de l'INSMI rappelle que le concours DR2 est ouvert à tous et souhaite que des candidats externes au CNRS (candidats étrangers, mais aussi MC et PR des universités françaises) participent au concours.